



LE JASEUR

BULLETIN MUNICIPAL DE SAINT-VALÉRIEN



Bureau municipal : 181, route Centrale 418 736-5047

Jaseur numérique : <https://municipalite.saint-valerien.qc.ca/le-jaseur-journal-local/>

Le 23 septembre 2026

Volume 47 Numéro 6

INFORMATIONS MUNICIPALES

PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL – LUNDI 5 OCTOBRE À 19H30

Les citoyens sont invités à assister à la prochaine séance du conseil municipal, qui aura lieu au bureau municipal, au 181, route Centrale (entrée à l'arrière).

Le projet d'ordre du jour sera publié sur notre site internet le vendredi précédent.

PETIT RAPPEL AUX PROPRIÉTAIRES!

La date limite pour le **dernier versement des taxes foncières** était le **22 septembre**.

Vous souhaitez valider votre solde ou avoir de l'information concernant votre compte ? N'hésitez pas à communiquer avec nous.

RAMONAGE

Cette année, le fournisseur officiel de la Municipalité pour le ramonage est Les entreprises JML ramonage. Les travaux ont été planifiés par la Municipalité et sont prévus dans la semaine du 21 septembre à toutes les adresses pour lesquelles des frais de ramonage ont été appliqués sur le compte de taxes 2026. Aucune autre entreprise n'est autorisée par la Municipalité à faire de la sollicitation auprès des citoyens.

RAPPORT DU MAIRE

ÉTATS FINANCIERS 2025

Conformément au *Code municipal du Québec*, je fais rapport aux citoyennes et citoyens de la municipalité de Saint-Valérien des faits saillants du rapport financier, ainsi que du rapport du vérificateur externe, la société de comptables professionnels agréés Raymond Chabot Grant Thornton, (s.e.n.c.r.l), pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2025.

Malgré une hausse de certaines dépenses par rapport au budget initial, notre bilan financier présente un excédent de fonctionnement de 155 694 \$ à la fin de l'exercice financier 2025. Ce surplus, résulte de revenus de fonctionnement de 2 130 626 \$, moins des charges de 2 362 861 \$, plus des éléments de conciliation de 387 929 \$.

Le détail des charges après ventilation de l'amortissement est :

- Administration générale : 366 981 \$
- Sécurité publique : 305 054 \$
- Transport : 930 774 \$
- Hygiène du milieu (eaux usées, matière résiduelle) : 338 808 \$
- Santé et bien-être : 856 \$
- Aménagement, urbanisme et développement : 67 450 \$
- Loisirs et culture : 289 080 \$
- Frais de financement : 63 858 \$

Dette

Notre niveau d'endettement a continué de diminuer en 2025. Les dettes à long terme à la charge de la municipalité s'élèvent maintenant à 243 003 \$, soit une baisse de 41 775 \$ par rapport à 2024. De son côté, notre dette à la charge du gouvernement du Québec (dont le capital et les intérêts sont remboursés par celui-ci) a diminué de 90 796 \$ en 2025, pour s'établir à 1 220 804 \$ en fin d'année.

Tel que précisé par la firme Raymond Chabot Grant Thornton, S.E.N.C.R.L., les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la municipalité au 31 décembre 2025 ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (de sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

L'opinion avec réserve de l'auditeur indépendant découle de la norme comptable établie en 2023 concernant la mise hors service des immobilisations. Pour y répondre, la municipalité devrait investir d'importants frais de spécialistes comptables (ingénieurs, actuaires, vérificateurs, etc.).

Rémunération des élus

Comme le prévoit l'article 11 de la *Loi sur le traitement des élus municipaux*, voici la rémunération et l'allocation de dépense annuelles attribuées aux membres du conseil municipal pour l'année 2025 :

- La rémunération du maire a été de 8 784 \$ et l'allocation de dépenses 4 392 \$.
- La rémunération de chaque conseiller a été fixée 2 928 \$ et l'allocation de dépenses à 1 464 \$.



Un règlement établissant une rémunération additionnelle pour toute présence à différents comités (20\$ ou 30\$ par réunion, dépendamment du type de comité) est en vigueur.

En plus de cette rémunération, le maire (et/ou son remplaçant) a reçu à titre de membre du conseil des maires et de préfet suppléant de la Municipalité Régionale de Comté de Rimouski-Neigette une rémunération annuelle de 6 467 \$ et une allocation de dépenses de 2 506 \$

FAITS SAILLANTS 2025

- Le Centre communautaire, en collaboration avec les organismes valérienais et leurs nombreux bénévoles, a fait preuve d'un grand dynamisme. Spectacles, soupers communautaires, déjeuners causette pour nos aînés, cuisine collective, activités à la bibliothèque, ateliers d'art textile du Cercle des fermières, danse en ligne, pickleball et séances de conditionnement physique figurent parmi les nombreuses activités offertes régulièrement.
- Le Comité Biblio, souhaitant rendre hommage à notre ancienne mairesse, Mme Marcella Fournier, et souligner sa contribution exceptionnelle à l'implantation de la bibliothèque municipale de Saint-Valérien, a entrepris les démarches nécessaires afin de donner à celle-ci le nom symbolique de « Bibliothèque Marcella-Fournier ».
- En partenariat avec Moisson Rimouski-Neigette, les bénévoles du Centre communautaire ont assuré la distribution mensuelle de paniers alimentaires, permettant à plusieurs familles et citoyens de la communauté d'en bénéficier.
- Une aide financière accordée par le gouvernement du Québec (PRIMA) a permis d'améliorer l'accessibilité du Centre communautaire, la sécurité et le confort des lieux, tout en bonifiant l'offre d'activités pour les personnes âgées de la municipalité ainsi que celles des municipalités avoisinantes.
- D'importants travaux de réfection de la toiture de Centre communautaire ont été réalisés afin d'en assurer la durabilité et l'étanchéité.

- Les travaux de voirie ont principalement porté sur l'asphaltage, la réparation de ponceaux, l'installation de panneaux de signalisation et le rechargement en gravier des routes non pavées, sans oublier l'entretien courant et le déneigement.

PROJETS 2026

Bureau municipal

La municipalité procédera à des travaux de rénovation de l'édifice municipal afin d'en améliorer l'efficacité énergétique et de réduire les coûts de chauffage.

Travaux de voirie

En collaboration avec la MRC, la municipalité continuera ses démarches dans le cadre du *Plan d'intervention en infrastructures routières locales* (PIIRL) afin d'accroître les aides financières gouvernementales associés à l'entretien de notre réseau routier.

Christian Beaulieu, maire

LA MUNICIPALITÉ RECRUTE !

VOUS CHERCHEZ UN EMPLOI PRÈS DE CHEZ VOUS ?

Nous sommes actuellement à la recherche de personnes intéressées pour combler les postes de **conducteur(trice) de chasse-neige** et de **surveillant(e) de patinoire**.

Vous avez de l'intérêt pour l'un de ces postes? **Faites-nous parvenir votre CV** en personne ou par courriel au administration@municipalite.saint-valerien.qc.ca

👉 Les détails des deux offres d'emploi, incluant les exigences et les conditions, sont disponibles sur le [site Web de la municipalité](#).

Au plaisir de recevoir votre candidature!

AVIS PUBLIC - RÔLE TRIENNAL 1^{RE} ANNÉE

Dépôt du rôle triennal de l'évaluation foncière de la municipalité de Saint-Valérien pour les années 2027-2028-2029.

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

QUE le rôle triennal de l'évaluation foncière de la municipalité de Saint-Valérien pour les années 2027-2028-2029 a été déposé au bureau de la soussignée au 181, route Centrale, le 14 septembre 2026;

Que toute personne peut consulter, durant les heures d'ouverture du bureau municipal, ledit rôle;

Une demande de révision prévue par la section 1 du chapitre X de la Loi sur la fiscalité municipale doit être déposée avant le 30 avril 2027;

La demande de révision doit être faite sur le formulaire prévu à cet effet et être accompagnée du montant d'argent prescrit par le règlement numéro 21-11, à défaut de quoi elle est réputée ne pas avoir été déposée. Le formulaire ainsi que le règlement numéro 21-11 sont disponibles au Service des ressources financières à l'adresse mentionnée plus bas;

Le dépôt de la demande est effectué par la remise du formulaire dûment rempli ou par son envoi par courrier recommandé à la Ville de Rimouski, à l'attention du coordonnateur à l'évaluation et à la taxation, Hôtel de Ville, 205, avenue de la Cathédrale, Rimouski, Québec G5L 5J1;

Dans le cas où la demande est effectuée par la remise du formulaire dûment rempli, elle est réputée avoir été déposée le jour de sa réception. Dans le cas où elle est envoyée par courrier recommandé, la demande est réputée avoir été déposée le jour de son envoi.

DONNÉ À SAINT-VALÉRIEN, CE 23^e JOUR DE SEPTEMBRE 2026.

Marie-Paule Cimon, directrice générale et greffière-trésorière

Séances
d'information
citoyennes

PROJET RÉGIONAL DES CASERNES



Venez vous informer et poser vos questions.

 01 octobre 2026

 18h30

 Salle multifonctionnelle - Saint-Valérien

 MRC
Rimouski
Neigette



Séance d'information citoyenne | Projet régional des casernes

Afin de continuer à offrir un service de sécurité incendie efficace et adapté aux besoins futurs, la MRC de Rimouski-Neigette travaille à la mise en œuvre de son projet régional des casernes.

Les citoyens de Saint-Valérien sont invités à participer à une séance d'information afin d'en apprendre davantage sur cette démarche.

Cette rencontre sera l'occasion de mieux comprendre le projet, de poser vos questions et d'échanger directement avec le directeur incendie de la MRC.

Grande salle multifonctionnelle, Saint-Valérien

 1^e octobre

 18 h 30 à 20 h 30

Votre participation est importante. Nous vous invitons à venir vous informer et à prendre part aux échanges.

COMMUNAUTÉ

La Municipalité n'effectue aucune correction des textes reçus et se dégage de toute responsabilité quant au contenu des publications des organismes, entreprises ou citoyens.



**HEURES
D'OUVERTURE
DE LA BIBLIO**

MARDI	9 h - 12 h 18 h - 20 h
MERCREDI	15 h - 18 h
DIMANCHE	13 h - 15 h 30

Bibliothèque Marcella-Fournier
120 rue Principale
Saint-Valérien

BIBLIO
de Rivière-Saint-Laurent



PROGRAMMATION AUTOMNALE DU CLUB 50 ANS ET PLUS!

PICKLE BALL: TOUS LES MARDIS ET VENDREDIS DE 9H30 À 12H ET LE DIMANCHE DE 14 H À 16H



ATELIERS CULINAIRES: À COMPTER DU 22 SEPTEMBRE



CARTES: DÉBUTE LE MERCREDI 30 SEPTEMBRE À 13 H À LA SALLE MIROIR

**VISIOCONFÉRENCE ET DINER COMMUNAUTAIRE
25 SEPTEMBRE, 8 OCTOBRE, 4 DÉCEMBRE ET 10
DÉCEMBRE ; À LA SALLE MIROIR
DÎNER: 12 H, CONFÉRENCE DÉBUTE À 13H 30
GRATUIT!**

**PALET: DÉBUTE LE LUNDI LE 12 OCTOBRE À 13H
TOUS LES LUNDI ET JEUDI**

**SUIVEZ-NOUS SUR LA PAGE FACEBOOK DU CLUB
POUR DE PLUS AMPLES INFORMATIONS**

EN COLLABORATION AVEC L'ADAUQAR
ET LA MRC RIMOUSKI-NEIGETTE

Diner Visioconférence Gratuits

**POTAGE, PAIN, DESSERT ET BREUVAGE
À LA SALLE MIROIR**

Repas gratuit à compter de 12h (Inscription obligatoire), 418-
736-5047 poste 5 ou
centre.communitaire@municipalite.saint-valerien.qc.ca



LA CONFÉRENCE
DÉBUTERA À 13H30

PARRAINÉ PAR LE CLUB 50 ANS
ET +

25 SEPTEMBRE

LE ST-LAURENT ET
NOUS, COMMENT
VIVRE EN HARMONIE
AVEC LE FLEUVE

8 OCTOBRE

L'IRAN ET LE
NOUVEL ORDRE AU
MOYEN-ORIENT

4 DÉCEMBRE

MANGEONS
NOTRE ST-
LAURENT

10 DÉCEMBRE

LE TESTAMENT DU
PATRIOTE DE
LORIMIER

CONFÉRENCES DE L'ADAUQAR À SAINT-VALÉRIEN

Pour la session Automne 2026, la MRC de Rimouski-Neigette a obtenu du financement dans le cadre du programme Nouveaux Horizons pour les aînés du gouvernement du Canada, permettant d'offrir aux municipalités rurales de son territoire, la possibilité de rendre disponibles les conférences de l'ADAUQAR à ses citoyennes et citoyens.

Lieu : Salle miroir du Centre communautaire de Saint-Valérien, accès par l'entrée Est, 120 rue principale, G0L4E0. (Diffusion en direct via Zoom).



Vendredi 25 septembre 2026 à 13 h 30 Le Saint-Laurent et nous : comment vivre en harmonie avec le fleuve avec Lyne Morissette

Dr Lyne G. Morissette, biologiste de la conservation de renommée internationale et experte des mammifères marins et du fonctionnement des écosystèmes / La résilience de la nature, une source d'espoir durable (photos : courtoisie).

Jeudi 8 octobre 2026 à 13 h 30 L'Iran et le nouvel ordre au Moyen-Orient : recompositions géopolitiques après les guerres de Gaza, du Liban et du Golfe avec Sami Aoun

Sami Aoun, Ph. D., professeur émérite à l'École de politique appliquée de l'Université de Sherbrooke (photo : Université de Sherbrooke - François Lafrance) / Carte du Moyen-Orient (source : Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères de France).



Vendredi 4 décembre 2026 à 13 h 30 Mangeons notre Saint-Laurent ! avec Laura Lapierre et Gabriel Bourgault-Faucher

Laura Lapierre, stagiaire motivée du collectif Mange ton Saint-Laurent ! / Gabriel Bourgault-Faucher, chercheur à l'Institut de recherche en économie contemporaine (IREC) et membre du collectif Mange ton Saint-Laurent ! (photos : courtoisie) / Un crevetteur au quai de Mont-Louis, en Haute-Gaspésie (photo : Nadia Lemieux).

Jeudi 10 décembre 2026 à 13 h 30 Le testament politique du patriote Chevalier de Lorimier : trajectoires d'un document clandestin avec Guillaume Marsan

Guillaume Marsan, archiviste-coordonnateur pour les Archives nationales à Rimouski et à Gaspé (photo : courtoisie) / Testament politique de Chevalier de Lorimier et discours de Charles Hindentlang (Fonds du Séminaire Saint-Germain-de-Rimouski (P60), Archives nationales à Rimouski)

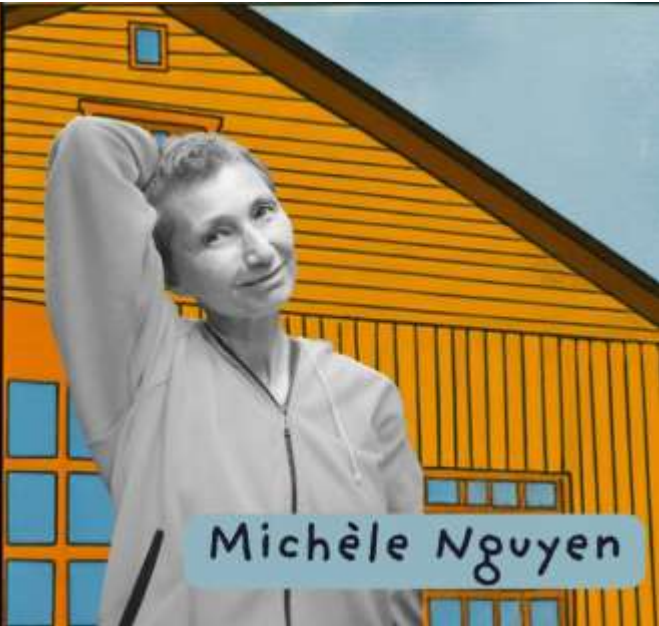


30^e édition

LE RENDEZ-VOUS S'ÉPIVARDE

3 octobre 19h

Centre communautaire
Saint-Valérien



Michèle Nguyen





**LANCEMENT DU LIVRE
ET VERNISSAGE DE L'EXPOSITION**

**JEUDI 15 OCTOBRE
17H À 19H**

Bibliothèque de Saint-Valérien

Ouvrage secret

Noémie Pomerleau-Cloutier

l'ames

*L'Association forestière bas-laurentienne est un organisme à but non-lucratif dont la mission est d'éduquer les jeunes et sensibiliser la population à l'importance de la forêt. Nous offrons un service d'**animation d'ateliers sur la forêt** dans les **écoles**, les **camps de jour**, lors d'**activités grand-public** et pour divers **événements**. Contactez-nous pour planifier une activité dans votre école ou votre municipalité : www.afbl.info*

La photosynthèse



En été, les arbres sont en pleine activité! Grâce à leurs feuilles, ils réalisent la **photosynthèse**, un processus essentiel à la vie sur Terre qui leur permet de transformer l'énergie du soleil en nourriture.

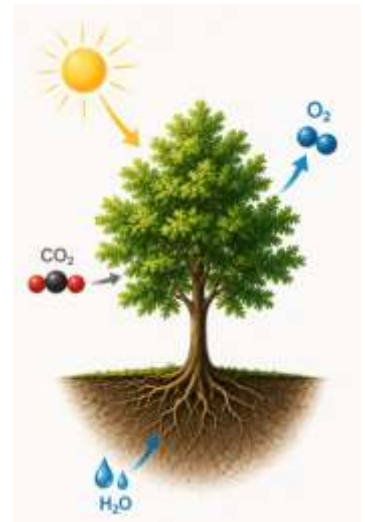
Pour y arriver, les arbres absorbent l'eau du sol par leurs racines et captent le dioxyde de carbone (CO_2) présent dans l'air grâce à de minuscules ouvertures situées sur leurs feuilles, appelées **stomates**. La chlorophylle, ce pigment qui donne aux feuilles leur couleur verte, capte quant à elle l'énergie du soleil.

À partir de ces éléments, l'arbre fabrique des sucres qui lui fournissent l'énergie nécessaire pour grandir et produire son bois, ses feuilles, ses racines et ses fruits. Au cours de la photosynthèse, de l'oxygène est également libéré dans l'atmosphère.

Le saviez-vous?

Lorsqu'il fait très chaud et sec, les arbres peuvent fermer partiellement leurs stomates pour éviter de perdre trop d'eau. En contrepartie, ils captent moins de CO_2 et leur photosynthèse ralentit. Ils passent en quelque sorte en «mode économie d'énergie» jusqu'au retour de conditions plus favorables.

À la fin de l'été, les journées raccourcissent et les températures commencent à diminuer. La saison de croissance des arbres tire tranquillement à sa fin et, ici et là, quelques feuilles commencent déjà à changer de couleur : un signe que les arbres se préparent doucement à l'automne.



PASSIONNÉS D'APPRENTISSAGES



**ÉDUCATRICES OU ÉDUCATEURS
EN MILIEU SCOLAIRE**

**L'école St-Rosaire est à la recherche
d'éducatrices-trices en milieu scolaire:**

- Pour une poste au service de garde 13h25 par semaine, les midis (11h15 à 12h35) et les fins de journées (15h00 à 16h15)
- Pour des remplacements occasionnels

► **Faites partie d'une équipe dévouée à la
réussite des élèves !**

**Pour informations:
(418) 736-4965 #3**

LA FÊTE AU VILLAGE DE ST-VAL EST DE RETOUR !

DU 13 AU 15 NOVEMBRE 2026

Le Grand Troc

Spectacles musicaux

Souper communautaire

Marché de Noël

Et plus encore !

Surveillez le Jaseur et la page Facebook du
Centre communautaire pour ne pas manquer
l'annonce de la programmation complète !

N'hésitez à nous partager vos suggestions !
centre.communautaire@municipalite.saint-valerien.qc.ca



Patrimoine
canadien



CORPORATION DE
DÉVELOPPEMENT
de Saint-Valérien



Centre communautaire
de Saint-Valérien



SPECTACLES ESTIVAUX

sur le parvis

Centre communautaire
de Saint-Valérien

120, rue principale, G0L4E0

PASSÉ RECOMPOSÉ **Ah! C'tait bon ça!**

SAMEDI 26 SEPTEMBRE À 15H



Spectacle de chansons
du répertoire
francophone des
années 60' et 70',
revisitées et
dépoussiérées !

ACCÈS LIBRE ET GRATUIT AU SPECTACLE !

Snacks et breuvages en vente sur place.